



Lettre Rézo zéro déchet

Des acteurs de l'éco-conso et du jardin naturel !

20 février 2025

Un réseau d'acteurs

La raison d'être du réseau : Mettre en lien des citoyen·ne·s autour d'actions écoresponsables dans le domaine du zéro déchet et du jardin naturel pour [s'] inspirer et faire évoluer le modèle sociétal.

La lettre "Rézo zéro déchet" est envoyée tous les mois aux membres du réseau. Des hors-séries la compléteront en fonction de l'actualité technique et des événements.

 **REJOIGNEZ** le Groupe Facebook Rezo zero déchet et jardin naturel du secteur de Saverne !

ATELIER "COMPOSTAGE"
Samedi 29 mars de 10h à 11h à
Obermodern-Zutzendorf (placette de
compostage)

Inscription : compostage@smictomdesaverne.fr
ou 03 88 02 21 80

**ATELIER EN VISIO "Comment sensibiliser
son entourage au Zéro déchet sans
passer pour un extraterrestre ?"**
Jeudi 3 avril 2025 de 20h à 21h30

Inscriptions : c.vetter@smictomdesaverne.fr
ou 03 88 02 21 80

Des infos jardin naturel

Que faire fin février et en mars ?

Au potager:

- Semer au chaud pour la dernière fois des poivrons, des piments et des aubergines, et encore pendant 15 jours les tomates,
- Semer sous serre ou tunnel à partir de mi-mars les variétés de légumes hâtives comme les carottes « grelot », les laitues précoces ou les choux précoces
- Semer en place les fèves, les pois et les petits-pois si le sol est bien ressuyé (le jardinier doit pouvoir griffer le sol), idem pour le repiquage de l'ail, oignon et échalote,

Ailleurs :

- Bouturer les plantes aromatiques (thym, sauge, romarin...) ou les petits fruits voire des arbustes ornementaux,
- Tailler, avant le 15 mars, les arbustes, les arbrisseaux et les sous-arbrisseaux d'ornement (sauf ceux à floraison printanière) et les espèces fruitières,
- Planter les arbres, les arbustes ou les arbrisseaux racines nues, ou et ceux en conteneur, ainsi que les sous-arbrisseaux et les plantes de massifs en conteneur.

Globalement, travailler le sol, apporter des amendements (compost mûr à demi-mûr, de déchets verts ou de fumiers), pailler les espaces nus ou compléter les paillis avec des déchets verts du moment (déchets de tonte, broyat de taille, plantes indésirables, fanes de légumes, fauche d'engrais verts, vieux ou nouveau foin, ancienne paille...).

Pour ceux qui souhaitent commencer un potager fin février ou en mars !

Le jardinier choisit dans son jardin un espace le mieux exposé. Il faut 6 h de soleil au printemps entre 10h et 18h pour faciliter l'accroissement des légumes-fruits et des petits fruits. Cette précaution évite le développement des maladies et des insectes piqueurs comme les pucerons, et favorise une maturité optimale des fruits. Ensuite, il faut piquer l'espace pour avoir une vue d'ensemble de l'espace. L'idéal est de commencer en choisissant un nombre limité de légumes-fruits, -feuilles, -fleurs ou-racines. Pourquoi pas les regrouper par plats : **c'est le potager gastronomique !**

Une parcelle peut être occupée par « Ratatouille » avec tomates, poivrons, aubergines, piments et courgettes. Elle peut être couverte d'herbes ou de plantes indésirables. Le jardinier n'y fait pas grand-chose car les plants des légumes-fruits seront repiqués entre le 1er et le 15 mai. Nul besoin de la décompacter à la fourche-bêche ou à la grelinette. Le jardinier fera des trous qu'il remplira de compost ou de terreau horticole. Jusqu'à début mai, on couvre cette parcelle de déchets végétaux du moments (dernières feuilles mortes, futures tontes, broyat de déchets de tailles, paille, foin...). Si les déchets verts ne sont pas assez nombreux pour occulter les plantes indésirables en place, des cartons sur une ou plusieurs couches couvrent le sol avant les dépôts.

Une autre parcelle peut être occupée par « Soupe de courges » avec les courges coureuses (potimarrons, butternuts...). La parcelle est gérée comme « Ratatouille » mais des déchets verts plus grossiers comme des déchets de taille de troènes, de lauriers cerises, de petits fruits ou de ronces sauvages peuvent être rajoutés (ces derniers peuvent être déchiquetés à la tondeuse thermique pour faciliter leur décomposition).

Une 3ème parcelle peut être occupée par « Potée » avec carottes, panais, navets, poireaux, céleris-boules ou choux de tout type. A l'opposé des parcelles précédentes, il faut décompacter le sol pour favoriser le développement des légumes-racines. Le jardinier utilisera fourche-bêche, bêche ou grelinette (voire la motobineuse, mais uniquement dans cette parcelle). Le sol doit être ressuyé (humide et non mouillé). Avant, il peut couvrir le sol d'une bâche opaque pendant 4 à 6 semaines pour étouffer les plantes indésirables ou la pelouse. Après le décompactage, il faudra le griffer. Le paillage interviendra après la levée des semis ou le repiquage des plants. Ces derniers devront être déjà bien développés avant d'appliquer cette technique (attention aux limaces) !

La dernière parcelle sera occupée par « Plats gros volumes » avec pommes de terre, petits pois et haricots verts voire fèves. L'idéal est de bâcher le sol comme "Potée". Avant la plantation des pommes de terre à la floraison des lilas ou le semis des haricots en mai, le jardinier débâchera les parties concernées, puis décompactera à la fourche-bêche les rangées concernées (tous les 70 cm pour les pommes de terre et tous les 50 cm pour les haricots).

Les laitues ou les chicorées sont repiquées dans les espaces libres (avant les haricots verts) ou libérées (après les haricots verts). Le jardinier ou la jardinière va trouver son rythme. Autour du potager, le jardinier peut planter **des petits fruits** jusqu'en avril (plantes vendues en conteneur).

Des semis de fleurs en bandes florales ou ici et là sont les bienvenues pour favoriser la présence d'auxiliaires.

CONTACT :

Chloé Vetter-Schmieden
SMICTOM Région de Saverne

03 88 02 21 81 reseauzerodechet@gmail.com

